

FORMATION SUR 2 JOURS

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

**Experts du développement
de compétences
depuis 15 ans**



VOTRE INTERVENANTE

**Experts du développement
de compétences
depuis 15 ans**



Animée par une formatrice accréditée PSSM France, psychologue



**Formatrice
accréditée**
Premiers Secours
en Santé Mentale

La formation PSSM vise à améliorer les connaissances des participants sur les troubles de santé mentale, en leur apprenant à reconnaître, comprendre et réagir aux signes de détresse psychologique.

La formation PSSM permet d'acquérir les compétences nécessaires pour apporter une aide efficace à toute personne en situation de détresse réactionnelle, ou en état de crise (crise panique, crise suicidaire...) et ce, en toute sécurité. La formation donne toutes les connaissances nécessaires pour orienter les personnes aidées vers les ressources professionnelles appropriées.

Les PSSM donnent les compétences, connaissances et attitudes nécessaires pour procurer une première aide efficace. La formation est axée sur l'application pratique d'un plan d'action facile à mémoriser et à appliquer.



VIRGINIE JULLIN

Psychologue du Travail depuis 24 ans, elle a travaillé plus de 15 ans en service de santé au travail inter-entreprises, puis en service de prévention pour les collectivités territoriales, avant de s'installer en activité indépendante.

Elle a une approche simple et pratique de la psychologie en entreprise, avec pour code de conduite de mener des projets qui ont du sens. Elle est IPRP (intervenante en prévention des risques professionnels) enregistrée à la DREETS.

Psychothérapeute, elle est très sensible aux approches d'accompagnement qui amènent les individus à agir, dans le respect de leurs besoins mais aussi dans le respect des autres. elle œuvre à promouvoir des connaissances sur les approches aidantes, au travers de l'animation de formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM France) en sa qualité de Formatrice Accréditée. Des outils simples mais efficaces pour (ré)humaniser les relations.

**Experts du développement
de compétences
depuis 15 ans**

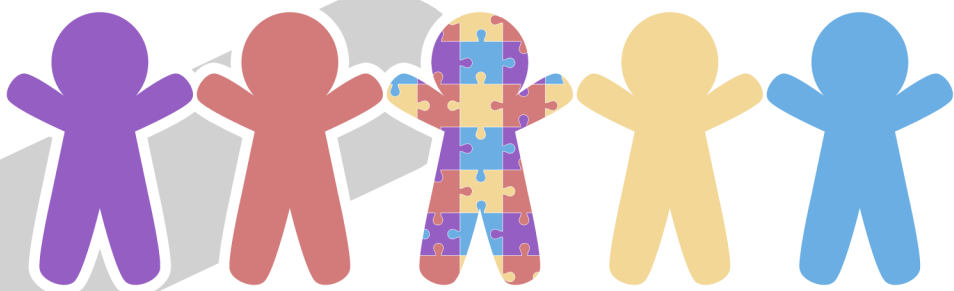
VOTRE PROGRAMME DE FORMATION



Les objectifs de la formation sont d'améliorer le repérage et l'intervention précoce face à des situations de détresse psychique, et de renforcer les compétences psychosociales des apprenants par :

- L'acquisition des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale
- L'évolution de ses représentations en matière de santé mentale
- Le développement de compétences relationnelles d'aide et de soutien permettant d'entrer en relation avec une personne en détresse : écouter sans jugement, sécuriser, faire le relai, et informer
- Le développement de compétences relationnelles permettant de mieux faire face aux comportements agressifs
- Le renforcement d'attitudes adaptées aux différents troubles de santé
- L'information sur les ressources disponibles

La formation PSSM permet l'acquisition d'un plan d'action structuré, à mobiliser dans le cadre d'un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale. Ce plan d'action permet au secouriste en santé mentale de prendre confiance en soi et dans l'interaction avec des personnes en détresse.



PROFILS

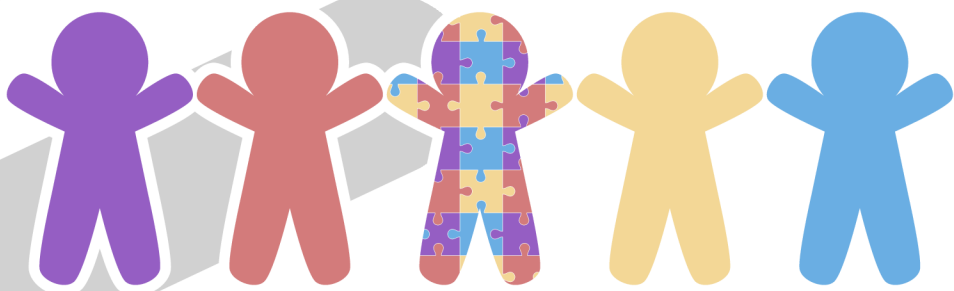
Toutes personnes salariées, citoyennes, membres élus du CSE, RH, managers ayant envie d'apporter une écoute, une aide aux personnes en difficulté mentale

GROUPE

formation entre 8 et 16 personnes maximum

LIEU

En vos locaux ou en nos locaux



Jour 1 - Matinée

- Introduction et prise de connaissance mutuelle
- La notion de « troubles psychiques »
- Les premiers secours en santé mentale et le plan d'action PSSM
- La dépression et les autres troubles de l'humeur

Jour 1 - Après-midi

- La posture adaptée et l'aide face à une crise suicidaire
- Le plan d'action PSSM pour la dépression et les ressources
- Les différents types de troubles anxieux (phobies, troubles de stress post-traumatique...) : présentation et illustration



Jour 2 - Matinée

- La posture adapté et l'aide face à crise de panique
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux et les ressources
- Les troubles psychotiques (schizophrénie...)

Jour 2 - Après-midi

- La posture adapté et l'aide face à crise psychotique
- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques
- Les troubles liés à l'utilisation de substances : drogues et alcool
- Les différents états de crise lié à la consommation de substances
- Le plan d'action PSSM pour les troubles liés à l'utilisation de substances



MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation est animée de sorte à favoriser l'interactivité, en alternant :

- Exposés théoriques (présentation projetée),
- Exercices (vidéos pédagogiques et activités de groupe),
- Et mises en situations pratiques (de type « jeux de rôle »).

Le manuel officiel PSSM est remis à chaque participant en début de formation. Il est conservé par les participants à l'issue de la formation.

Il s'agit d'un manuel complet de 149 pages, actualisé sur les dernières données scientifiques concernant les troubles psychiques. Il détaille le plan d'action de soutien à mettre en œuvre dans chaque situation rencontrée, et les ressources existantes de manière à bien orienter les personnes en détresse.



La formation se déroule dans les locaux mis à disposition par le commanditaire, équipés de :

- Tables et chaises
- Tableau de conférence ou paperboard
- Vidéoprojecteur

ou en nos locaux

Attestation

Une attestation de formation PSSM est envoyée à chaque participant dès lors qu'il satisfait aux exigences de la formation (présence aux deux journées, participation) et complète en ligne, sur le site PSSM France, le questionnaire d'évaluation de la formation.

Le certificat de secouriste en santé mentale est délivré directement par PSSM France.



Suivi et renforcement de la pratique

Le formateur se tiendra à disposition des participants et de l'entreprise pour organiser un échange collectif (de 1 à 2h), à distance de la formation, à leur demande. Ce suivi permet d'échanger sur les situations rencontrées, les éventuelles difficultés, et de répondre aux questions survenues après la formation. Basé sur le volontariat, ce suivi est inclus dans le devis et n'a aucune incidence sur l'obtention du certificat de secouriste en santé mentale. Il sera réalisé en visioconférence

Nos agréments



Organisme agréé par la DREETS

Auvergne Rhône Alpes
Formation réglementaire
CSE(SSCT) et CST(FSSCT)

Organisme agréé par la DRAAF

Auvergne Rhône Alpes
Formation obligatoire d'après
l'arrêté du 12 février 2024 relatif au
cahier des charges de la formation



www.spformation.com

Nous contacter



e.caillau@spformation.com



06.38.66.26.05